

**EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL
 DE MONTVAL SUR LOIR
 DCM N° 130 /11-12-2017**

Date de convocation : 04/12/2017 Date d'affichage : 14/12/2017 Date de notification : 14/12/2017

Nombre de membres : en exercice : 53 Présents : 33 Votants : 39

Séance ordinaire du 11 décembre 2017
 L'an deux mil dix-sept le onze décembre à 20h00

Les membres du Conseil municipal dûment convoqués, se sont réunis dans la salle des Récollets, sous la présidence de Madame Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Maire de la Commune Nouvelle de MONTVAL-SUR-LOIR.

Etaient présents (P) – Absents (A) – Excusés (E)- Représentés (R)

PAVY-MORANÇAIS B	P	CHARBONNEAU C	P	GANGLOFF G	P	TROUSLARD A	P
MOUNIER N	P	FAISANDEL A	R	OLIVIER F	P	DEFAIS V	P
BROCHET I	A	BROSSEAU D	P	HARDOUIN M	P	MARTINEAU J-C	A
VALLA M	P	FONTAINE A	A	SCHAEFER F	P	LEVEAU P	P
RONCIERE H	P	FACQ S	E	CRAIG P	P	RICHARD M	P
NONET V	A	LAFEUILLE B	A	FOUQUET P	P	CROISARD T	P
OUZAID H	A	CARIOU M-P	A	CORDIER L	P	DEMAS J-C	P
RENAUD D	A	GUILLET I	A	LANGEVIN C	R	LEROUX A	P
FOURMY D	R	POTTIER J	R	JEANJOT-EMERY D	A	LEMERCIER M	P
BOUSSION P	P	TERMEAU S	A	MAHE M-C	P	PICHON S	R
ARNOLD A	P	HARAND B	A	PINÇON A	P	CHARRANCE J	P
BLANCHARD G	P	BOULET B	A	MICHOUX A	P	BRY C	P
ROUSIER P	P	MASSA H	P	RAGOT A	R	RAGUENEAU N	P
CHARBONNEL J	P						

AVAIENT DONNE POUVOIR :

Mme Nicole FAISANDEL à M. Alain TROUSLARD
 Mme Delphine FOURMY à M. Jean-Claude DEMAS
 M. Stéphane PICHON à M. Alain PINÇON

Mme Camille LANGEVIN à Mme Leila CORDIER
 M. Jacky POTTIER à M. Michel HARDOUIN
 Mme Amélie RAGOT à Mme Mélanie RICHARD

Madame Nicole MOUNIER, désignée conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, remplit les fonctions de secrétaire.

**ENGAGEMENT DE LA COMMUNE DE REALISER LES ETUDES PREALABLES A LA CREATION
D'UN NOUVEAU FORAGE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
Délibération du lundi 11 décembre 2017 – n°130**

Par délibération du 24 octobre 2016, le Conseil municipal réitérait la décision du Conseil municipal de la commune historique de Château du Loir d'engager une procédure de déclaration d'utilité publique pour l'instauration d'un périmètre de protection des nappes phréatiques pour ses forages du lieu-dit « Les Ouches F2 et F4 ».

Dans le cadre de la réalisation de la phase administrative du dossier d'autorisation au titre de la loi sur l'eau pour les captages forages F4 et F2 au lieu-dit "Les Ouches", il est demandé à la commune de s'engager à réaliser les études préalables pour la réalisation d'un second forage permettant de sécuriser l'approvisionnement en eau potable des Montvalois.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la Loi sur l'eau codifiée dans le Code de l'environnement,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE d'engager les études préalables pour la réalisation d'un second forage au lieu les dit « Les Ouches » à Château du Loir, commune déléguée de Montval-sur-Loir, permettant de sécuriser l'approvisionnement en eau potable de la commune,

MANDATE Madame le Maire ou Monsieur l'Adjoint délégué à l'environnement pour effectuer toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente et notamment à signer tous les documents afférents à cette décision.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

LE MAIRE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-200063196-20171211-130-11-12-2017-DE

Accusé certifié exécutoire

130-11-12-2017
Réception par le préfet : 14/12/2017